

Editorial

Depuis plus d'un an, la SitmAfgr a mis en place des groupes de travail pour mieux dynamiser ses activités.

Une analyse réalisée par le groupe « recrutement de nouveaux adhérents » fait apparaître que les adhérents peuvent se répartir en sept catégories : associations & syndicats professionnels, entreprises, individuels, établissements scolaires, organismes, agriculteurs, presse.

Des visites ont été organisées au lycée agricole du Chesnoy lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1er mars et à la Ferme 112 à Reims lors du Bureau élargi du 3 mai (lire page 2).

Les prochaines conférences seront organisées à la Foire de Châlons-en-Champagne le 30 août sur le thème "Agriculture connectée 3.0" au Space à Rennes le 16 septembre "La méthanisation à la ferme" (lire ci-contre).

En 2017, sera renouvelée notre conférence au Sima avec le soutien d'Axema et d'EurAgEng.

D'autres groupes travaillent activement sur la mise à jour de l'organigramme, du fichier adhérents, des DVD, du site internet & intranet...

Nous contribuons ainsi à assurer la promotion des Agroéquipements par et pour nos adhérents.

Hervé Maire

**Ce bulletin est
parrainé par la Foire
de Châlons-en-
Champagne**

► Carnet

- **Luc Vermeulen**, agriculteur dans le Nord, est le nouveau président de la Fédération nationale des Cuma.

- Wolf Van Lengerich a été nommé directeur gérant de la nouvelle société Krone Agriculture SE.

- **Romain Desvignes** succède à Pierre-Arnaud Noiret à la direction de Great Plains France.

- **Carine Abecassis**, responsable de la communication de la CGB (Confédération générale des planteurs de betteraves), a été réélue à la présidence du Syrpa, l'association des communicants de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

► Vos prochains rendez-vous

-- **26 août au 5 septembre** à Châlons-en-Champagne (51) : 70e Foire internationale : www.foiredechalons.com

La SitmAfgr organisera le mardi 30 août de 9h30 à 12h une conférence sur le thème « Agriculture connectée 3.0 : la 3e révolution agricole est en marche ? ».

Richard Cremonini, rédacteur en chef de la Marne Agricole, animera les débats. Philippe Ravillon, président régional SitmAfgr, introduira la conférence. Laure Blanpied (MSA) présentera le logiciel d'évaluation du risque chimique Seirich développé par l'INRS. Interviendront ensuite : Gabriel Guinoiseau (société Nexstep), Bertrand Chauffert (agriculteur), Franck Jacqueline (agriculteur), Maximim Charpentier, vice-président R&D Grand Est et président du Cluster Ferme 112 et Sébastien Dubuisson (service technique CIVC).

Vous pouvez vous inscrire à la conférence et recevoir en même temps un billet d'entrée à la Foire de Châlons en écrivant à : h.tissier@foiredechalons.com

- **6 au 8 septembre à Outarville (45)** : 16e édition d'Innov-Agri : www.innovagri.com

- **9 au 11 septembre en Pays de Saint Gilles (85)** : 3e édition des Terres de Jim, fête agricole autour des finales nationales de labour : www.lesterresdejim.com

- **13 au 16 septembre au Parc-Expo de Rennes-Aéroport (35)** : 30e édition du Space, salon international de l'élevage : www.space.fr
La SitmAfgr organisera le 16 septembre de 9h30 à 12h une conférence sur thème « la méthanisation à la ferme ».

Cinq sujets seront abordés : la gestion des substrats entrants, la digestion, la gestion du digestat, la production et la valorisation de l'énergie, enfin, la réglementation et la prévention (liste des intervenants sur notre site).

- **27 septembre** à l'Académie d'Agriculture, petit déjeuner (8h30 à 10h) de l'Association des Amis de l'Académie d'Agriculture de France (4AF) sur le thème « La ferme connectée », avec l'intervention d'Emmanuel Vauquelin de la société Vantage Nord : www.academie-agriculture.fr/nous-connaitre/association-4af

► La foire de Châlons, vitrine de l'agriculture du Grand Est

Comme l'an passé, l'édition 2016 sera placée sous le signe du Pari du Végétal.

Événement majeur de la rentrée agricole, la 70e Foire de Châlons-en-Champagne se tiendra du 26 août au 5 septembre au Parc des expositions Le Capitole. Près de 800 exposants et plus de 250 000 visiteurs y sont attendus. Comme l'an passé, cette nouvelle édition sera placée sous le signe du Pari du Végétal. L'idée est d'offrir au monde du végétal (grandes cultures, sylviculture et viticulture) un espace d'expression privilégié, à l'instar de la tribune qu'offrent chaque année, au monde de l'élevage, Clermont-Ferrand (Sommet de l'élevage) et Rennes (Space).

Plate-forme de l'agriculture régionale

Calendrier oblige, l'édition 2016 de la Foire de Châlons sera l'occasion de mettre en avant la diversité des richesses et des savoir-faire de la nouvelle région Grand Est, née du rapprochement de l'Alsace, de la Lorraine et de la Champagne-Ardenne. "La Foire de Châlons veut être le porte-parole de la région Grand Est vers le Bassin Parisien, la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne ou encore la Suisse, explique Bruno Forget, commissaire général de la Foire. Nous voulons servir notre territoire et être la plate-forme de l'agriculture régionale". La région pourra bientôt compter sur les résultats des recherches menées à la ferme 112, sur le site de l'Ex base aérienne 112, au nord de Reims. Ce "pôle d'excellence de recherche et d'innovation pour une ressource agricole durable", comme le définit Maximin Charpentier, président de la Chambre d'agriculture de la Marne, a pour finalité la recherche de systèmes de production innovants répondant aux principes de la bio-économie pour assurer la mutation de l'agriculture (lire ci-contre). Salon à part entière installé en plein cœur de la foire sur cinq hectares, la douzième édition d'Equip'Agro a pour vocation de réunir le monde agricole et viticole dans la diversité de ses pratiques, mais aussi d'ouvrir largement des portes à d'autres intervenants, industriels, chercheurs, élus ou encore citoyens. Elle accueillera

une centaine d'exposants du secteur des agroéquipements.

Quatrième édition des Châlons d'or Innovation-Sécurité

Depuis l'édition 2013, un concours, les « Châlons d'or Innovation-Sécurité », organisé par la Direccte et la Draaf Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, l'Ucia organisatrice de la foire, Equip'Agro, l'Aract (association régionale d'amélioration des conditions de travail), le groupe de presse Réussir et la Sitmafgr, valorise et fait connaître les innovations en matière sécurité et d'amélioration de la qualité de vie au travail dans le domaine du machinisme agricole, forestier et viticole. Le concours est ouvert aux constructeurs, importateurs, revendeurs, marchands réparateurs entreprises agricoles et utilisateurs travaillant dans les secteurs agricoles, viticoles, forestiers ou espaces verts.

La date limite de dépôts des candidatures est fixée cette année au 31 juillet. Les membres du jury, présidé par Christian Lemery, président des Entrepreneurs des Territoires de Champagne-Ardenne, visiteront les stands des exposants nommés le lundi 29 août.

L'annonce officielle des résultats et la remise des trophées auront lieu le mardi 30 août à l'issue de la conférence de la Sitmafgr (lire page 1, plus d'informations sur notre site : www.sitmafgr.com)

Comme chaque année, la Foire de Châlons proposera un très grand nombre de débats et colloques dont on peut retrouver les thèmes en cliquant sur www.foiredeschalons.com.

Jean-Baptiste Pambrun

Retrouvez toute l'actualité de la Sitmafgr sur notre site :

www.sitmafgr.com

Un annuaire en ligne est disponible pour les adhérents. Vous pouvez vous connecter avec votre adresse mail. Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur la clé "récupération du mot de passe"

La Ferme 112 explore le champ du futur

Mardi 3 mai, Maximin Charpentier, président de la Chambre d'agriculture de la Marne, a accueilli sur le site de la Ferme 112 les membres du Bureau élargi de la Sitmafgr, en présence de Bruno Forget, commissaire général de la Foire de Châlons et Philippe Ravillon, président d'Equip'Agro. Créé en 1928, la base aérienne 112, au nord de Reims, a définitivement fermé ses portes en 2011. La Chambre d'agriculture de la Marne et Reims Métropole ont eu l'idée d'un projet un peu fou : construire sur ce site la plus grande ferme expérimentale de France. Pour ça, il y a de la place, 350 hectares. Un formidable terrain de jeu pour les agriculteurs et leurs techniciens.

L'association « Agro-ressources et Bio-Economie demain », présidée par Maximin Charpentier, porte le projet de réhabilitation de la base aérienne. Elle fonctionne en cluster, c'est-à-dire en pôle d'échanges et de réflexions stratégiques. Le principal lieu d'expérimentation est la SCEA Ferme 112 née au début de l'année. Elle est constituée de sept agriculteurs de Bétheny, de la FDSEA de la Marne et de l'association Agro-ressources et Bio-Economie demain.

La ferme accueille aussi une des plateformes du projet national inter-instituts Syppre (Système de production performant et respectueux de l'environnement) sur 14 ha sous la responsabilité opérationnelle de l'Institut technique de la betterave avec, à ses côtés, Arvalis (céréales et pommes de terre) et Terres Inovia (oléoprotéagineux). Le site comprend également des pistes et des hangars qui pourront être réutilisés pour des travaux sur le machinisme agricole, les technologies GPS ou le stockage expérimental des récoltes.

La proximité avec le pôle de compétitivité Industries et agro-ressources (IAR) tombe à point nommé. "On souhaite placer la ferme 112 au service de la bioéconomie en créant, au fil des années, des partenariats pour progresser dans ce domaine", explique Maximin Charpentier.

J-B.P.

► Paroles d'expert...

Petits ruisseaux font grandes rivières...

Les dizaines de milliers de victimes de la crue du siècle, début juin, viennent d'être sacrifiés sur l'autel de la seule truite Fario.

Alors que les départements sinistrés par les récentes crues pansent leurs plaies et comptabilisent les dégâts, alors que les habitants de Nemours retrouvent péniblement leurs habitations (un tiers de la population a dû être évacuée dans l'urgence et en barques !), alors que Montargis, la Venise du Gâtinais, peine à comprendre les raisons de cette catastrophe sans précédent (le niveau a dépassé allègrement la crue de 1910), de nombreuses explications ont été avancées.

Des pluies diluviennes exceptionnelles bien sûr, sans lesquelles rien ne serait arrivé, les méthodes de culture, la suppression des haies, les bétonnages liés à l'urbanisation, le drainage, les ruptures de digues, tout a été cité dans cet incommensurable concours de circonstances. Il est cependant un aspect méconnu du grand public, car il n'impacte que certains riverains ou propriétaires de moulins, et dont aucun média ne s'est fait l'écho : celui de la «continuité écologique».

Folie destructrice

Pourtant, les plus affûtés auraient pu déceler depuis quelques années, dans leurs journaux locaux, les indices de ce qui allait se produire. Dans l'article "Le barrage de Chalette sautera" (l'Eclairer du Gâtinais, 28 janvier 2015), nous pouvons lire : "...il impacte fortement l'écoulement naturel du Loing. Une fois l'ouvrage démantelé, la rivière retrouvera de nouveau une libre circulation...", ainsi que «...des travaux importants seront également réalisés sur le bassin du Solin, où trois barrages (Montalibert, Gué-Perreux et Gaudry), vont être supprimés.", ou encore : "Autre champ d'action : le bassin du Puisseaux-Vernisson. Clapets et autres ouvrages hydrauliques... seront effacés pour rendre au cours d'eau sa libre circulation.". Du "Betz à la Bezonde" (autre titre de l'Eclairer), tous les ruisseaux et rivières, toutes les régions sont touchées. "La Charente libre" du 7 août 2015, publie : "Les poissons retrouvent leur Né", nous y trouvons : "dans le Né, affluent de la Charente, ... les obstacles vont disparaître. Comme dans

les autres cours d'eau du département". Plus précisément : "...en amont de sa jonction avec la Charente, cet affluent du fleuve comptait quatorze ouvrages... Douze de ces obstacles ont été levés. Il reste un gros morceau : un barrage mobile entre Merpins et Salignac-sur-Charente qui sera bientôt démonté.". Ces ouvrages, et les autres, ont été le plus souvent construits par l'homme pour faire tourner les moulins. Tel autre a été créé pour que le pont romain de Salignac, qui repose sur des pieux en bois, ait toujours les pieds dans l'eau.

D'où vient cette folie destructrice qui s'attaque à nos paysages, nos chaussées, nos gués et nos merveilleux moulins, souvent magnifiquement rénovés ?

Les "colonnes infernales" engagées dans l'éradication d'un des patrimoines les plus représentatifs de notre histoire rurale, en Vendée comme ailleurs, s'appellent SIVLO, SIAH... Souvent syndicats intercommunaux, ils mettent en application les travaux de "mise en conformité" imposés par les Arrêtés Préfectoraux. L'ONEMA (Office national de l'eau et des milieux aquatiques) en est la tête pensante.

Une inflation d'exigences partisans

Mais de quelle mise en conformité s'agit-il? La directive européenne 2000/60/ CE du 23 octobre 2000 fixe le cadre d'une politique communautaire dans le domaine de l'eau, elle énonce en particulier que l'eau est un patrimoine qu'il faut protéger. Parmi les qualités prises en compte, les éléments hydromorphologiques sont introduits par la notion de continuité de la rivière, terme que la Directive ne définit pas, mais qui vise à assurer pour le moins un état moyen des éléments biologiques. C'est le ministère de l'Écologie et du Développement durable qui établit la "continuité écologique". La circulaire française d'application de la directive précise en effet que "pour les cours d'eau, afin que le bon état puisse être atteint, il est indispensable d'assurer la continuité écologique. Cette continuité se définit par la libre circulation des espèces biologiques, dont

les poissons migrateurs, et par le bon déroulement du transport naturel des sédiments".

Le ministère impose ainsi en une phrase une notion sans aucun fondement scientifique, et absolument pas exigée par la directive.

L'État français, sous la pression de quelques idéologues écologistes, s'est ainsi fixé des objectifs bien distincts de ceux de l'Union européenne. On constate de surcroît à chaque niveau de l'administration une inflation d'exigences partisans et particulières qui se nourrit de l'idée d'une discontinuité écologique existante que seule la destruction des seuils et barrages pourrait réparer.

Les avantages des retenues

Les avantages de ces retenues, construites et aménagées au fil des siècles sont pourtant nombreux. Les ouvrages assurent l'alimentation des nappes phréatiques et le maintien des zones humides. En période de sécheresse, ils préservent la ressource en eau et conservent un étiage favorable à la survie des espèces piscicoles. Plus généralement, Ils garantissent une biodiversité des poissons par le maintien d'une profondeur nécessaire aux espèces halieutiques de fond, sans cependant nuire aux espèces migratrices.

En période de crue, par une gestion coordonnée des vannes, ils limitent les inondations par écrêtement des niveaux. Cet aspect est confirmé entre les lignes dans quelques articles d'information locale, ainsi "l'Eclairer du Gâtinais" dans son édition du jeudi 15 août 2013, en parlant des travaux effectués dans le passé, indique "...s'ils ont réduit l'impact des crues...".

Tout est dit, les dizaines de milliers de victimes de la crue du siècle, dont beaucoup ont tout perdu, viennent d'être sacrifiés sur l'autel de la seule truite Fario...

Une question me vient à l'esprit : lorsque les intégristes auront remis nos cours d'eau dans l'état où ils étaient avant toute intervention humaine, ont-ils l'intention de s'attaquer aux terres agricoles ?

René Autellet, Ingénieur conseil

► **Machinisme : le second semestre s'annonce difficile**

Pour les constructeurs comme pour les concessionnaires, le rendement des moissons est un très bon indicateur de ce que sera l'activité au second semestre.

Au vu des premières informations sur les récoltes, la deuxième partie de l'année s'annonce morose.

En France, les rendements sont globalement en baisse, mais dans le même temps, l'augmentation des surfaces mondiales cultivées en céréales fait que les prix n'ont aucune raison d'évoluer favorablement. Lors d'une enquête menée en juin par le Sedima (Syndicat des entreprises de service et distribution du machinisme agricole, d'espaces verts et des métiers spécialisés), les concessionnaires se plaignaient majoritairement d'un manque de visibilité pour le second semestre.

Les voilà fixés.

En zones de polyculture-élevage, ils étaient 84% à indiquer que le moral de leurs clients était mauvais, voire très mauvais. En zone de grandes cultures, le ratio n'était que de 67%, mais pourrait bien rejoindre celui des éleveurs.

Toujours selon le sondage du Sedi-

ma, l'activité des concessionnaires s'est tassée de 7% au premier semestre. Toutes activités confondues, ils ont répondu que les commandes de matériels neufs et d'occasion ont reculé entre 8 et 9%. Les ventes de pièces et les prestations à l'atelier se sont tassées de 2 à 3%.

Seuls deux secteurs d'activité s'en sortent mieux. En viti-viniculture, les concessionnaires parlent d'une croissance de 9 à 10% des commandes de matériels neufs et d'une progression sensible des ventes de pièces et prestations d'atelier. Situation correcte aussi en matériels d'espaces verts, avec 1 à 2% d'évolution des commandes en neuf, des ventes de pièces et des prestations d'atelier. Au chapitre des perspectives, et avant que les mauvaises nouvelles des moissons ne soient connues, l'enquête indiquait que les concessionnaires ne voyaient pas d'amélioration pour le second semestre. Ils estimaient à 7% le recul global de l'activité : -9% pour les prises de commandes en neuf, -6% en occasion, -2 à -3% pour les ventes de pièces.

Rémy Serai

► **Vient de paraître : Le challenge de l'« Economie du bien commun »**

Jean Tirole, prix Nobel d'économie 2014, dans un livre de 640 pages pour le prix modique de 18 Euros (Presses universitaires de France), nous délivre une leçon magistrale d'économie, surtout à l'attention des dirigeants politiques.

Dans son avant-propos, il écrit : "Ce livre part du principe suivant : que nous soyons homme politique, chef d'entreprise, salarié, chômeur, travailleur indépendant, haut fonctionnaire, agriculteur, chercheur, quelle que soit notre place dans la société, nous réagissons tous aux incitations auxquelles nous sommes confrontés et qui définissent des comportements qui peuvent aller à l'encontre de l'intérêt collectif". L' "Economie du bien commun" dresse une synthèse sur toutes les questions que l'on se pose sur l'état de l'économie, de l'emploi, de l'écologie, de la finance, du digital

qui modifie la chaîne de valeurs, de l'"Ubérisation" qu'il considère comme inévitable...et qui seront au cœur de la prochaine élection présidentielle. Le mentor de la réputée "Ecole d'économie de Toulouse" déplore "La culture économique qui fait défaut en France" avec un chapitre à lire avec attention sur la concurrence qui favorise l'innovation, à condition que l'Etat joue bien son rôle de régulateur et de superviseur.

Jean-François Colomer

SITMAFGR liaison est publié par la SITMAFGR
19, rue Jacques Bingen 75017 Paris
www.sitmafgr.com
Tél : 01 42 12 85 90 – Fax : 01 40 54 95 60
Directeur de la publication :
Jean-Claude Chauvin
Rédacteur en chef :
Jean-Baptiste Pambrun
Dépôt légal : juillet/août 2016
« Tous droits de reproduction ou de traduction même partielle réservés »

Coopération Sitmafgr - EurAgEng pour la promotion internationale des agroéquipements

Avec l'aide d'EurAgEng pour la traduction et la voix-off, une version en anglais du clip de promotion des agroéquipements a été réalisée en complément de la version initiale déjà disponible en français.

Elle sera utilisée par EurAgEng sur son site Internet.

A voir sur Youtube :

<https://www.youtube.com/watch?v=qvt2ohWQTEo>

ou en tapant : "agroéquipement with Sitmafgr and EurAgEng" sur Google.

Vous pouvez vous la procurer au format mp4 en Full HD auprès de la Sitmafgr.

La méthanisation agricole se dote d'une charte

L'Association des agriculteurs méthaniseurs de France (AAMF) s'est dotée fin juin d'une charte de bonnes pratiques de la méthanisation. Huit engagements y figurent, parmi lesquels : contribuer au développement durable du territoire et optimiser la valorisation agronomique du digestat, gage de santé des sols. La France compte actuellement environ 400 installations de méthanisation, dont la moitié avec des intrants d'origine agricole. L'objectif, fixé dans le cadre du plan EMAA (Energie Méthanisation Autonomie Azote) est d'atteindre 1 000 méthaniseurs en 2020.

Agriculture connectée: Arvalis lance deux « digifermes »

L'Institut Arvalis, avec comme partenaires l'Idele (Institut de l'élevage), l'ITB (betteraves) et Terres Inovia (oléoprotéagineux), spécialise deux fermes d'application dans l'agriculture numérique. La première à Boigneville (Essonne) est dédiée aux grandes cultures, la seconde se trouve en zone mixte polyculture élevage sur le site de Saint-Hilaire-en-Woëvre (Lorraine), avec une production de bovins viandes. Ces « digifermes » serviront à la fois de laboratoire pour les instituts techniques et centres de recherche et de banc d'essai pour les prototypes et les outils en développement proposés par les entreprises et les start-up.